



SMIAGE
SMIAGE CADAM 147 bd du Mercantour
CS 23182 06204 NICE CEDEX 3

Mission de Maîtrise d'œuvre relative aux travaux de restauration de la continuité écologique du seuil d'Annot

COMMUNE D'ANNOT – RIVIERE VAÏRE

Annexe VI : Séquence « éviter, réduire, compenser »



TPF Ingénierie
208-212 Boulevard du Mercantour
Bâtiment Space B – CS 81061
06201 NICE CEDEX 3
Tel 04 93 27 66 30



SAMMI Structures
13 Boulevard Princesse Charlotte
98000 MONACO
T. +377 97 97 32 97



HetR
125 Boulevard Flammarion
13004 MARSEILLE
T. 04 91 62 52 35



ECO-MED
Résidence Atrium - 113, rue Raymond Recouly
34070 MONTPELLIER
T. 04 99 54 24 00

	EMETTEUR	CODE AFFAIRE	TYPE DE DOCUMENT	DATE	NB PAGES
REFERENCE DU DOCUMENT	Groupelement	PRF2202	CpC EI	30/07/2024	5

DATE	OBJET	PAGES
30/07/2024	Établissement du document	5

REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION	DESTINATAIRES
Groupelement	Groupelement	TPFi	SMIAGE

Le tableau ci-après développe les niveaux d'impact du projet par thématique, à la réalisation et à l'exploitation du projet et les mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement prévues, et conclut sur les impacts résiduels.

Thématique	Phase d'apparition de l'impact	Niveau de l'impact	Mesure d'évitement, réduction ou d'accompagnement	Niveau d'impact résiduel
Eaux souterraines et superficielles	Chantier	Modéré	Evacuation rapide des matières végétales. Stabilisation des zones défrichées. Bonne organisation du chantier afin de limiter les risques de déversement de substances polluantes. Imperméabilisation des aires d'installation. Absence de lavage sur le chantier. Stockage des produits potentiellement polluants dans des bacs étanches. Présence d'un stock de matériel absorbant sur le chantier. Tout rejet dans le milieu naturel est interdit. Système de surveillance des crues exceptionnelles pendant les périodes des travaux dans le lit de la rivière Travaux dans le cours d'eau en période d'étiage.	Faible
Patrimoine naturel	Chantier	Modéré à faible	Limitation des emprises de chantier au maximum dans le lit de la rivière ; Mise en défends des habitats de nidification de Cycle plongeur (<i>Cinclus cinclus</i>) ; Balisage et évitement des espèces ou habitat d'espèces à enjeu et balisage des emprises chantier ; Respect strict de l'emprise des travaux ; Dispositifs de limitation des risques de pollution du milieu aquatique ; Dispositif de lutte contre les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE) ; Proscription de l'activité nocturne en phase chantier ; Réalisation d'opérations de pêche électrique de sauvetage piscicole ; Adaptation du calendrier des travaux en fonction de la phénologie des espèces.	Faible à nul
Patrimoine naturel	Exploitation	Modérément positif	Suivi du bon état chimique et écologique de la masse d'eau Suivi faunistique ornithologique	Fortement positif
Risques naturelles	Chantier	Modéré	Présence d'extincteurs à proximité de travaux pyrogènes. Vigilance mégot et mise en place de zones fumeurs.	Faible

			Respect des Obligations Légales de Débroussaillage. Système de surveillance des crues exceptionnelles pendant les périodes des travaux dans le lit de la rivière et travaux de rivière en période d'étiage pour limiter le risque d'inondation.	
Population	Chantier	Faible	Information des riverains sur le déroulement des travaux. Mise en place d'affichage, panneaux d'information. Clôture des sites de chantier.	Nul
Population	Exploitation	Modérément positif		Modérément positif
Déchets de chantier	Chantier	Faible	Plan de gestion des déchets de chantier (tri, stockage individualisé, évacuation vers des filières d'élimination adéquates, sensibilisation des différents intervenants). Gestion raisonnée des déchets de chantier. Réutilisation des terres de déblais au maximum sur site. Compostage/broyage des déchets verts. Coordination environnement pour le suivi des déchets. Choix des zones de stockage des déblais afin de ne pas influencer le bon déroulement des travaux.	Nul
Transport	Chantier	Modéré	Mise en place d'un calendrier de chantier pour limiter les perturbations. Mise en place d'un schéma de circulation adapté aux travaux et à leur phasage et d'une signalisation de chantier adaptée et réduction de la vitesse aux abords ; Prévention auprès des riverains des potentiels changements de circulation	Faible
Transport	Exploitation	Modérément positif		Modérément positif
Vibrations, odeurs et émissions lumineuses	Chantier	Faible	Interdiction des chantiers nocturnes afin de limiter l'impact sur la faune et les riverains.	Nul
Qualité de l'air	Chantier	Faible	Mesures techniques (choix des véhicules) et comportementales (coupure moteur et pas ralenti) pour les gaz d'échappement. Arrosage des terres et bâchages de camions pour les poussières.	Nul
Ambiance sonore	Chantier	Faible	Travaux uniquement de jour. Définition des plans de circulation, optimisation des déplacements, et limitation de la vitesse de circulation aux abords du chantier.	Nul

			Limitation de l'usage des avertisseurs sonores. Information des riverains sur les nuisances sonores.	
Patrimoine et paysage	Exploitation	Modéré	Voir les échanges avec L'ABF Préserver au maximum les qualités patrimoniales du pont et limiter les phénomènes d'érosion. La nature des berges sera travaillée en concertation avec l'ABF pour que le court d'eau trouve un écoulement plus naturel avec une disposition des enrochements irrégulière.	

Légende :

Impact positif fort	
Impact positif modéré	
Impact positif faible	
Impact nul/négligeable	
Impact négatif faible	
Impact négatif modéré	
Impact négatif fort	